



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE



DIPLÔME D'ÉTUDES EN LANGUE FRANÇAISE

DELF B2

Niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues

Le directeur du Centre international d'études pédagogiques atteste que :

ALEX CRESPILO LÓPEZ

né le 01/03/2000 à Mataró (ESPAGNE)

de nationalité ESPAGNOLE

*a satisfait aux épreuves du diplôme d'études en langue française niveau B2,
et devient titulaire de plein droit de ce diplôme.*

Fait à Sèvres, le 02/07/2018

Le directeur du Centre international d'études pédagogiques

n° de candidat : 034387-005075

RELEVÉ DE RÉSULTATS

Nom et prénom : CRESPILO LÓPEZ ALEX

Nationalité : ESPAGNOLE

Date et lieu de naissance : 01/03/2000 Mataró (ESPAGNE)

N° de candidat : 034387-005075

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 7 juillet 2005, le titulaire de ce diplôme a subi avec succès les épreuves constitutives du diplôme d'études en langue française niveau B2, avec les résultats suivants :

session : 2018-04-S

centre d'examen : Granollers (ESPAGNE)

ÉCRIT	Production	note : 10,50 / 25
	Compréhension	note : 19,00 / 25
ORAL	Production	note : 19,50 / 25
	Compréhension	note : 14,50 / 25

NOTE FINALE : **63,50 / 100**

Le DELF niveau B2 est délivré à tout candidat ayant obtenu une moyenne minimale de 50 points à l'ensemble des épreuves, avec un minimum de 5 sur 25 dans chaque épreuve.

Le DELF et le DALF comportent sept niveaux. Les compétences évaluées pour chaque niveau correspondent à celles décrites par le Cadre européen commun de référence pour les langues :

- DELF A1.1, A1 et A2 : utilisateur élémentaire
- DELF B1 et B2 : utilisateur indépendant
- DALF C1 et C2 : utilisateur expérimenté

